



**Programme des
Nations Unies
Pour l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/AMCEN/8/5
2 mai 2000

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

HUITIEME SESSION DE LA CONFERENCE MINISTERIELLE
AFRICAINNE SUR L'ENVIRONNEMENT
Abuja, 3-6 avril 2000

RAPPORT DE LA SESSION MINISTERIELLE
TENUE DU 5 AU 6 AVRIL 2000

I. INTRODUCTION

1. Le volet ministériel de la huitième session de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) s'est tenu à Abuja les 5 et 6 avril 2000.

2. Ont pris part à cette réunion les ministres des Etats membres de la CMAE, les représentants des organisations africaines régionales et sous-régionales, des organismes des Nations Unies, les secrétariats des diverses conventions sur l'environnement et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales. La liste des participants est jointe en annexe IV au présent rapport.

3. La séance d'ouverture a été présidée, au nom de la Présidente de la CMAE, Mme Nadia Makram-Ebeid (Egypte), par M. George Vilakati, Vice-Président sortant de la CMAE et Ministre du tourisme, de l'environnement et des communications du Swaziland.

II. ORGANISATION DE LA SESSION

Point 1 : Ouverture de la session

4. La session ministérielle a été officiellement ouverte le 5 avril 2000 par S.E. M. Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, il a noté que 15 ans après la création de la CMAE et 8 ans après le Sommet de la Terre, l'Afrique était toujours confrontée à de nombreux problèmes, à savoir la dégradation des terres, les catastrophes (naturelles et artificielles), l'exploitation et la destruction hasardeuse des forêts et de leurs ressources, la dégradation des ressources marines et côtières. Les grands problèmes, a-t-il indiqué, découlaient du manque de planification et de vigueur dans l'exploitation des ressources naturelles de la région. Ces difficultés ont été aggravées par des problèmes environnementaux à l'échelle mondiale. Ceci rendait cruciale la mise en commun des ressources matérielles et humaines, à travers des organismes comme la CMAE.

5. Il a félicité le secrétariat du PNUE pour avoir fixé de nouveaux objectifs et défini une nouvelle stratégie pour l'Afrique. Il a en outre fait remarquer que la CMAE, après avoir été renforcée et dynamisée au terme de la présente session, pourrait tracer la voie à suivre en servant de catalyseur aux efforts régionaux qui devraient être soutenus par le renforcement des institutions, la formation et l'acquisition de la technologie appropriée compatible avec l'environnement, ainsi que les

capacités d'évaluation d'impact environnemental, la gestion et la prévention des catastrophes et l'alerte préventive. Le Président du Nigéria a dit qu'il se mettrait en rapport avec les autres chefs d'Etat africains pour mobiliser un soutien en faveur de la CMAE et de ses programmes.

6. Le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement, M. Klaus Töpfer, a déclaré que toutes les sessions de la CMAE offraient l'occasion de mettre en perspective l'état de l'environnement africain à la lumière des conditions qui prévalaient. Quatre grandes tendances du XXIe siècle constitueraient la base du programme futur de la CMAE, à savoir : la dégradation accélérée de l'environnement en Afrique et dans le monde, l'inégalité économique et sociale de plus en plus marquée avec des impacts concomitants sur l'environnement, l'accélération de la globalisation économique et les mutations rapides qui s'opèrent sur la scène économique internationale, l'environnement, la technologie, les tendances de la consommation et l'évolution démographique. Compte tenu de ces enjeux, il s'avère nécessaire de concevoir une nouvelle stratégie et de recentrer les activités et objectifs de la CMAE. C'est pourquoi, a-t-il ajouté, des propositions ont été formulées à l'intention de la Conférence à l'effet de trouver les moyens de faire face à ces enjeux.

7. Il conviendrait de procéder, dans le cadre du nouveau programme de la CMAE, à l'analyse critique des instruments juridiques et autres pour les adapter aux circonstances changeantes et, le cas échéant, les compléter. Pour mener à bien de telles activités, il conviendrait de constituer des partenariats stratégiques aux niveaux national, sous-régional et régional. Les prochaines activités doivent être définies en se fondant sur la nécessité de renforcer la mission de la CMAE et d'enrichir son programme à long terme, de centraliser les besoins de la région, de mettre à contribution l'expérience déjà acquise au niveau régional, d'établir l'ordre chronologique des activités afin d'établir une synergie institutionnelle et d'assurer autant que possible la compatibilité et de mettre l'accent sur les activités susceptibles d'inspirer d'autres structures.

8. S'agissant du très important domaine relatif au renforcement des capacités, le PNUE avait organisé, avant les Forums sur l'environnement, des consultations à l'intention des pays en développement avec l'espoir de formaliser cette démarche dans le cadre de la Convention sur les changements climatiques. Dans le contexte des activités du FEM, le PNUE a mis au point un programme de travail d'un coût de 60 millions de dollars couvrant toutes les sous-régions africaines et lancé une très grande initiative sur les ressources et les terres en Afrique.

9. Dans son allocution d'ouverture, le Vice-Président sortant de la CMAE et Ministre du tourisme, de l'environnement et des communications du Swaziland, M. George Vilakati, a déclaré que lors des sessions antérieures de la CMAE, l'accent était mis sur l'interdépendance entre la crise économique et le développement de l'Afrique et les graves problèmes environnementaux. Cette interdépendance a été une fois de plus mise en relief dans les domaines préparés par le secrétariat.

10. Le programme à moyen terme qui a été examiné par le groupe d'experts a été conçu pour prendre en compte les questions sur l'environnement comme un volet important des activités de développement économique, social et culturel et de promotion de partenariat et de participation aux niveaux national, sous-régional et régional. Le programme visait également à renforcer les capacités régionales de négociation qui seront utilisées lors des négociations et du dialogue sur l'environnement.

11. Le Ministre du tourisme de la capitale fédérale du Nigéria, M. Ibrahim Bunu, a également prononcé un discours. Après avoir accueilli les participants, il a formé ses meilleurs vœux pour le succès de la session.

Point 2 : Questions d'organisation

a) Election du Bureau

12. Un représentant du secrétariat a indiqué que conformément à la décision prise par le Groupe d'experts en vue d'adopter de nouveaux arrangements institutionnels pour la CMAE, le Bureau comprendra désormais le Président, trois Vice-Présidents et un Rapporteur élus au niveau des cinq sous-régions à savoir l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est, l'Afrique du Nord, l'Afrique australe, et l'Afrique de l'Ouest. Les pays suivants ont été élus pour servir le Bureau de la CMAE pour la période 2000-2001.

BUREAU	SOUS-REGION	PAYS
Président	Afrique de l'Ouest	Nigéria
Vice-Président	Afrique australe	Afrique du Sud
Vice-Président	Afrique du Nord	Maroc
Vice-Président	Afrique de l'Est	Ouganda
Rapporteur	Afrique centrale	Cameroun

13. Les ministres ont élu les membres suivants du Comité intersessions.

SOUS-REGION	PAYS
Afrique centrale	Congo
Afrique de l'Est	République-Unie de Tanzanie
Afrique du Nord	Tunisie
Afrique australe	Malawi
Afrique de l'Ouest	Ghana

14. En assumant la présidence de la CMAE, M. Hassan Adamu, Ministre de l'environnement du Nigéria, a souligné la nécessité de promouvoir une coopération et un partenariat entre les Etats membres de la CMAE en vue d'un développement durable. Il a exprimé l'espoir que cette session parviendrait à des réformes fructueuses qui feraient de la CMAE une organisation performante.

15. Il a indiqué que la CMAE se devait d'envisager et d'adopter des stratégies appropriées qui puissent permettre de parvenir aux résultats souhaités aux niveaux institutionnel et programmatique. Ces stratégies doivent comprendre une étroite coopération entre les organes de la CMAE, l'acquisition par les pays africains des capacités financières et techniques, et l'établissement de nouveaux partenariats durables.

16. Il a aussi annoncé le versement d'une contribution du Gouvernement nigérian de 200 000 dollars au Fonds d'affectation spéciale de la CMAE.

b) Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

17. Les Ministres ont adopté l'ordre du jour suivant, sur la base de l'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat :

1. Ouverture de la session.

Déclarations de :

- a) M. Ibrahim Bunu, Ministre du territoire de la capitale fédérale (République fédérale du Nigéria) ;
- b) M. Lansana Kouyate, Secrétaire exécutif de la CEDEAO ;
- c) Mme Nadia Makram Ebeid, Présidente de la CMAE et Ministre d'Etat des affaires environnementales de l'Egypte ;
- d) M. Klaus Töpfer, Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies et Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ;
- e) S.E. M. Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria .

2. Questions d'organisation :

- a) Election du Bureau ;
- b) Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.

3. Rôle de la CMAE dans l'édification de l'avenir de l'Afrique :
 - a) Propositions de réformes politiques et institutionnelles ;
 - b) Projet de plan à moyen terme (2000-2004) ;
 - c) Décisions proposées.
4. Examen et adoption de la Déclaration d'Abuja sur la CMAE.
5. Exposés nationaux des Ministres.
6. Examen et adoption du rapport de la session.
7. Clôture de la session.
18. Il a été convenu d'examiner tous les points de l'ordre du jour en plénière.

III. COMPTE RENDU DES DEBATS

Point 3 : Rôle de la CMAE dans l'édification de l'avenir de l'Afrique

19. Un représentant du secrétariat a présenté trois documents contenant des propositions de mesures à soumettre à l'appréciation des ministres. Ces documents préparés par le secrétariat ont été examinés et amendés par le Groupe d'experts. Il s'agit notamment des documents intitulés "Propositions de réformes politiques et institutionnelles", "Projet de programme à moyen terme (2000-2004)" et "Décisions proposées". Le troisième document contient des décisions sur les mesures formulées dans les deux autres documents.

20. Dans les discussions qui ont suivi, les ministres ont félicité le secrétariat pour la qualité des documents préparés et pour son engagement à trouver des solutions aux problèmes environnementaux de l'Afrique. Ils ont reconnu à l'unanimité que si les actions proposées sont mises en oeuvre, elles permettraient dans une large mesure de donner une nouvelle impulsion à la CMAE en tant qu'organisme continental capable de guider les pays africains dans leur quête de solutions aux problèmes environnementaux. Les ministres sont convaincus que la restructuration du mécanisme institutionnel de la CMAE à travers la création d'un Comité intersessions et d'un Comité technique interinstitutions renforcera davantage l'efficacité de l'organisation. Bien que ces propositions soient pratiques et utiles, leur mise en oeuvre pourrait être entravée par le manque de ressources financières. La CMAE devrait donc rechercher des sources de financement fiables. Compte tenu de la faiblesse des économies africaines, la réunion a recommandé que des contacts soient pris avec les pays développés en vue de l'assistance financière et technique requise.

21. Les ministres ont salué les mesures prises par le PNUE pour assurer la protection de l'environnement en Afrique. Toutefois, ils ont déploré que pour des raisons financières quelques ministres africains seulement aient participé aux négociations internationales sur l'environnement alors que leurs homologues des pays développés étaient présents à ces négociations et pouvaient se prévaloir d'une position commune. En conséquence, il a été proposé que la CMAE mette en place un fonds qui permette aux ministres africains de l'environnement d'assister à toutes les réunions sur l'environnement et d'y participer plus efficacement. Ce Fonds permettrait également aux experts de l'environnement et aux conseillers techniques d'accompagner les ministres.

22. La réunion a souligné la nécessité pour la CMAE d'accorder la priorité aux questions environnementales des pays du Sahel, au niveau desquels la désertification reste le problème le plus pressant. L'extrême pauvreté des populations a aggravé le phénomène de la désertification car ces populations sont totalement tributaires du bois en l'absence d'autres sources énergétiques. Les paysans qui n'avaient que quelques arbres sur leurs terres ont été obligés de les abattre pour les vendre comme bois de chauffage afin de se procurer ainsi un moyen de subsistance. En conséquence, pour trouver une solution à la désertification il faudra réduire la pauvreté.

23. Un certain nombre de ministres ont fait observer que d'une manière générale les pays africains ne disposent pas de la capacité de faire face aux problèmes environnementaux. En conséquence, ils ont estimé nécessaire de rechercher auprès des pays développés une assistance dans le domaine de l'éducation et de la formation. Tout en reconnaissant que le manque de capacités était un problème assez répandu, certains ministres ont été d'avis que les pays africains devaient au contraire cesser de compter sur les pays développés et apprendre à s'appuyer sur leurs propres ressources et à s'aider mutuellement dans le domaine du renforcement de leurs capacités.

24. Il a été décidé que le Président de la CMAE participeraient aux Sommets de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et y présenterait les programmes de la CMAE. Il a été également convenu que le Président s'adresserait aux autres Conférences ministérielles africaines telles que

les Conférences des ministres des finances, du Plan, du Développement économique et de l'Industrie.

25. S'agissant de la mobilisation des ressources, les ministres ont convenu de se fixer une dotation de 10 625 000 dollars, dont les intérêts serviraient à financer l'exécution des activités de la CMAE. Ce montant se décomposerait comme suit : contributions des Etats membres de la CMAE : 3 250 000 dollars ; contributions à recueillir auprès des pays donateurs : 3 375 000 dollars ; contributions à recueillir auprès du secteur privé : 4 millions de dollars. Un tableau indiquant la manière dont ces fonds seraient mobilisés apparaît à l'annexe III. Les ministres sont en outre convenus qu'ils incomberait au Bureau de la CMAE d'entreprendre les activités de mobilisation des fonds nécessaires auprès des pays donateurs et du secteur privé, avec l'aide du Secrétariat de la CMAE.

26. Certaines délégations ont souligné que le problème des déchets et de la gestion de ces déchets se pose avec de plus en plus d'acuité dans bon nombre de villes de la région. En conséquence, il a été recommandé que les activités de gestion des déchets sont inscrites dans le programme à moyen terme. La question des déchets toxiques, leur déplacement à travers les frontières ainsi que leurs effets néfastes sur l'environnement ont également fait l'objet de discussions. Les ministres ont recommandé que la CMAE encourage les pays africains à ratifier ou à adhérer à la Convention de Bâle et à son Protocole relatif à la responsabilité et à l'indemnisation et à assurer le respect des obligations y relatives.

27. Compte tenu du rôle important des femmes dans la préservation et la protection de l'environnement, les ministres ont particulièrement insisté sur la nécessité de les associer aux décisions de la Conférence. Ils ont en outre recommandé que le rôle des groupements de femmes soit reflété dans les décisions de la Conférence.

28. S'agissant des récentes catastrophes naturelles dans tous le pays de la région affectés par les inondations et autres types de sinistres, vue la lenteur avec laquelle la communauté internationale avait réagi, il a été recommandé que la communauté internationale soit sollicitée en vue de

constituer un Fonds d'intervention d'urgence qui servirait à aider les pays africains confrontés à des catastrophes naturelles. L'importance des plans d'intervention en cas d'urgence a été soulignée.

29. Les ministres ont convenu d'appuyer la candidature de l'Afrique du Sud et du Maroc à la septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et au deuxième Sommet "Planète Terre", respectivement.

30. A la fin du débat sur le point 3, les ministres ont adopté des propositions de réformes politiques et institutionnelles ainsi que le programme à moyen terme après quelques amendements.¹ Les ministres ont adopté un certain nombre de décisions qui leur ont été transmises par le Groupe d'experts. Ces décisions figurent dans l'annexe II au présent rapport.

31. Conformément aux réformes politiques et institutionnelles, et au programme à moyen terme, les ministres ont recommandé que la constitution de la CMAE soit revue pour tenir compte des nouvelles fonctions de ses conférences et de ses organes.

32. Les contributions suivantes au Fonds d'affectation spéciale de la CMAE ont été annoncées : Lesotho : 16 000 dollars; Mauritanie : 72 000 dollars et Mozambique : 57 000 dollars.

Point 4 de l'ordre du jour : Examen et adoption de l'Accord d'Abuja sur la CMAE

33. Les ministres étaient saisis d'une déclaration ministérielle d'Abuja qui avait été approuvée par le Groupe d'experts pour être présentée à la session ministérielle (UNEP/AMCEN/8/4, annexe I). Après un très long débat, ils ont décidé d'adopter une version révisée portant le titre de Déclaration d'Abuja sur la CMAE 2000, figurant dans l'annexe I au présent rapport.

Point 5 de l'ordre du jour : Présentations des pays

34. Un certain nombre de pays ont présenté leur situation en matière d'environnement dans leurs pays respectifs. Tous les orateurs ont félicité le nouveau président de la CMAE, M. Hassan Adamu, Ministre de l'environnement du Nigéria, ainsi que les autres membres du Bureau, pour leur élection et leur ont souhaité tout le succès dans l'exercice de leurs fonctions au cours des deux prochaines années. Ils ont remercié les membres sortants du Bureau pour leurs travaux. Ils ont également exprimé leurs remerciements au Gouvernement fédéral et au peuple nigériens

¹

Ces décisions seront communiquées séparément.

pour avoir accueilli la huitième session de la CMAE, et loué le PNUE pour la poursuite de son soutien à la CMAE et pour avoir organisé la session.

35. Le sentiment général était qu'il était urgent de renforcer le Fonds d'affectation spéciale de la CMAE pour appuyer le programme à moyen terme qui venait juste d'être adopté, d'investir davantage dans le développement des capacités, et en particulier d'améliorer l'application des conventions internationales. Les pays étaient priés de verser davantage de contributions au Fonds, et la plupart des ministres se sont engagés à en assurer la revitalisation. Il a été souligné que le transfert de techniques écologiquement rationnelles et respectueuses de l'environnement était une autre importante stratégie pour développer les capacités.

36. Tous les pays africains étaient touchés par la dégradation de l'environnement, et la tendance générale était à créer un ministère de l'environnement distinct des autres, qui puisse aborder ces problèmes plus efficacement. Les ministres ont souligné qu'il fallait sensibiliser le public aux questions touchant l'environnement et faire en sorte que l'environnement occupe une place plus importante à l'ordre du jour national. Des efforts étaient également entrepris pour développer les capacités institutionnelles en vue de garantir une gestion durable et participative des ressources naturelles.

37. Il a été rappelé que plusieurs pays africains avaient ratifié diverses conventions sur l'environnement, en particulier la Convention sur les changements climatiques, la Convention sur la diversité biologique et la Convention sur la lutte contre la désertification, ou étaient sur le point de le faire. Ils l'avaient fait pour faire face à la dégradation accélérée des écosystèmes, aux conséquences désastreuses de la pollution de l'environnement, qui entravaient sérieusement le développement des pays africains. Les problèmes écologiques les plus graves auxquels l'Afrique se trouvait confrontée étaient les suivants : a) dégradation des terres causée par divers facteurs (agriculture, exploitation minière, surpâturage, feux de brousse récurrents et pressions démographiques); b) déboisement dû à l'augmentation de la population et à la demande de terres agricoles et de produits forestiers, notamment par les villes; c) appauvrissement de la diversité biologique dû au déboisement, à la collecte de bois de feu, à l'agriculture sur brûlis, aux activités d'extraction minière, aux feux de brousse, et à la surexploitation des ressources marines; d) pollution des ressources en eau douce due à l'extraction minière et aux décharges municipales.

38. On a souligné que la pression démographique avait entraîné une pénurie de terres agricoles et du chômage dans les zones rurales, qui avaient conduit à une augmentation de l'exode rural. Ceci avait entraîné la surpopulation des centres urbains, qui en retour avait causé des épidémies généralisées en particulier de paludisme et de typhoïde. Le surpeuplement dans les villes, qui conduisait à une expansion déréglée en situation de crise financière était également responsable d'une dégradation croissante de l'environnement.

39. La réunion a décidé par consensus que les ministres africains de l'environnement étaient tenus de donner un nouvel élan à la CMAE pour en améliorer la structure et le fonctionnement, afin qu'elle devienne une tribune effective pour la communication de stratégies pour l'environnement. Les ministres se devaient de veiller à ce que l'environnement soit géré et utilisé durablement. A cette fin, il fallait établir un partenariat et une coopération dans la gestion des ressources naturelles du continent, attendu que les problèmes écologiques transcendaient les frontières nationales.

40. Le Ministre de l'Angola, parlant en français, a souligné que les délégations lusophones étaient désavantagées vu l'absence de services linguistiques en portugais. Il était particulièrement difficile pour elles de discuter de questions scientifiques dans des langues étrangères. Elles ont demandé aux organisateurs de prendre des dispositions, pour les futures sessions de la CMAE, pour assurer des services de traduction et d'interprétation en portugais. Le Président a convenu que cette situation était regrettable, ajoutant toutefois que la fourniture de ces services était actuellement hors de portée du Bureau et du PNUE.

41. Le Ministre du Mozambique a souligné que les inondations désastreuses qui s'étaient récemment produites en Afrique australe avaient rendu impérative la mise en place d'un mécanisme de coopération sous-régionale, régionale et internationale pour la prévention des catastrophes naturelles. Il a demandé à ceux qui étaient financièrement en position de le faire d'aider à développer en Afrique australe les mécanismes qui existaient déjà au sein du système des Nations Unies, en particulier la Stratégie internationale pour la réduction des catastrophes. Il a fait observer que par suite des changements climatiques, des phénomènes tels que les récentes inondations pourraient devenir la règle plus que l'exception.

Lieu de la neuvième session de la CMAE

42. Le Ministre ougandais de l'environnement a fait part de l'offre de son Gouvernement d'accueillir la neuvième session de la Conférence à Kampala (Ouganda) en 2002. Les Ministres ont accepté cette offre avec gratitude.

Point 6 de l'ordre du jour : Adoption du rapport

43. Les Ministres étaient saisis d'un projet de rapport de la session préparé par le Secrétariat (UNEP/AMCEN/8/L.2). Après l'avoir examiné et modifié, ils ont adopté le présent rapport le 6 avril 2000.

Point 7 de l'ordre du jour : Clôture de la session

44. A la suite des échanges de courtoisie d'usage, le Président a prononcé la clôture de la session à 10 h 20 le 6 avril 2000.

Annexe I

Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE)
Abuja (Nigéria), 5-6 avril 2000

DECLARATION D'ABUJA SUR LA CMAE 2000

Nous, Ministres chargés de l'environnement dans nos pays respectifs,

Réunis à Abuja à l'occasion de la huitième session de la CMAE, les 5 et 6 avril 2000,

Prenant acte des récents rapports sur l'état de l'environnement, en particulier le rapport sur l'Avenir de l'environnement mondial publié par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), constatant l'aggravation des problèmes écologiques qui touchent notre continent et l'apparition de phénomènes nouveaux liés à l'environnement,

Préoccupés par le fait que l'Afrique est le seul continent où l'on s'attend à une aggravation de la pauvreté au cours du XXI^e siècle,

Préoccupés également par la multiplication des situations d'urgence et des crises en Afrique, liées à l'évolution de l'environnement planétaire, qui ont des effets néfastes sur le plan social, culturel et économique,

Préoccupés en outre par l'exacerbation de la désertification en Afrique et par ses effets sur la vie des populations,

Exprimant notre inquiétude face à la persistance des conflits nationaux armés en Afrique, et à la détérioration de la qualité de vie des populations et de la qualité de l'environnement qui en résultent,

Rappelant les efforts déployés depuis la création de la CMAE en 1985,

Reconnaissant le rôle joué par les organes nationaux, sous-régionaux, régionaux et internationaux, ainsi que par les organisations non gouvernementales, pour promouvoir un développement durable en Afrique,

Convaincus que la réussite des efforts en faveur d'un développement durable dépendra de la mise en oeuvre de politiques viables, animées par une direction éclairée, de la participation des populations et de la disponibilité d'informations fiables, servant de fondement à la prise de décisions au niveau national,

Manifestant notre solidarité et notre sympathie à l'égard de l'Afrique du Sud, du Botswana, de Madagascar, du Mozambique et du Zimbabwe, et d'autres pays qui ont été affectés par les récentes inondations en Afrique australe, et nous félicitant de l'intervention internationale pour leur prêter assistance,

Exprimant notre inquiétude et notre sympathie envers l'Ethiopie, actuellement victime d'une famine et de la dégradation de ses sols, et aux pays sahéliens victimes de la sécheresse et de l'empiètement du désert, et demandant une intervention internationale d'urgence dans ces pays pour empêcher une avancée du sinistre et la perte de vies humaines,

Notant avec satisfaction les efforts déployés pour faire face aux problèmes environnementaux, lors du récent Sommet Afrique-Europe tenu au Caire, sous les auspices de l'Organisation de l'Unité africaine et de l'Union européenne,

Déclarons nous engager :

A assurer l'application des nouvelles politiques et des nouveaux programmes de la CMAE;

A revoir périodiquement les mesures destinées à nous permettre de faire face aux problèmes écologiques, en particulier aux nouveaux problèmes environnementaux,

A développer nos capacités pour faire face aux sujets majeurs de préoccupation dans le domaine de l'environnement,

A mobiliser un soutien de la communauté internationale en faveur de la constitution d'un Fonds d'intervention d'urgence qui servirait de source d'assistance aux pays confrontés à des catastrophes naturelles;

A appeler l'attention de la communauté internationale sur le fait qu'elle devrait participer davantage à l'application de la Convention sur la lutte contre la désertification, pour restaurer le capital productif des pays affectés par la désertification;

A constituer des alliances stratégiques avec le secteur public et le secteur privé, la société civile, les organisations non gouvernementales et la communauté internationale, pour préparer et mettre en oeuvre les politiques et programmes de la CMAE;

A reconnaître le rôle important joué par les femmes dans la société et leur vulnérabilité face aux effets néfastes sur l'environnement, et la nécessité de les faire participer à la définition des politiques et à la prise de décisions ainsi qu'aux programmes concernant l'environnement;

A coordonner l'application des traités sur l'environnement en tenant compte des priorités de notre continent en matière d'environnement et de développement;

A encourager les pays africains à ratifier les conventions dites de Rio, en particulier celles qui ont trait au contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux;

A assurer une préparation adéquate et une participation effective aux initiatives mondiales sur l'environnement pour y faire entendre la voix de l'Afrique, notamment dans le cadre du premier Forum mondial sur l'environnement prévu à Malmö (Suède);

A appuyer les candidatures de l'Afrique du Sud et du Maroc, qui ont offert d'accueillir la septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le deuxième Sommet "Planète Terre", respectivement, et à coopérer avec les organes régionaux et sous-régionaux compétents pour rechercher une position commune africaine en vue du deuxième Sommet "Planète Terre" et pour en appliquer les recommandations;

A appuyer le Secrétariat de la CMAE en vue de mobiliser des ressources financières pour assurer une application effective des programmes de la CMAE, et, à cet égard, à nous engager à verser des contributions obligatoires au Fonds d'affectation spéciale de la CMAE conformément au barème des quotes-parts convenu à Abuja;

A appliquer les décisions adoptées par la CMAE à sa huitième session.

Abuja (Nigéria), le 6 avril 2000

Annexe II

DECISIONS ADOPTEES PAR LA CMAE A SA HUITIEME SESSION

1. Préambule

Nous, ministres africains de l'environnement réunis à Abuja (Nigéria), sous les auspices de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE),

Rappelant les résolutions adoptées par la Conférence ministérielle à sa session de décembre 1985 et lors de sessions ultérieures,

Conscients de l'évolution de la perception de l'environnement, sur le plan régional et mondial, et du recentrage des priorités depuis l'institutionnalisation de la CMAE,

Considérant les nombreuses initiatives prises par les pays africains pour faire face à l'évolution de l'environnement,

Conscients qu'une relance de la croissance est la priorité absolue dans tous nos pays, mais que pour réaliser un développement économique durable il faut nécessairement réduire la pauvreté et protéger la base des ressources nécessaire à notre développement futur, et reconnaissant en outre la nécessité impérieuse d'améliorer la santé, les revenus et les conditions de vie de la majorité de nos populations afin de garantir la stabilité politique et sociale requise pour assurer un développement économique durable et préserver l'environnement,

Préoccupés par le nombre croissant des situations d'urgence et des crises qui sévissent dans nos pays en raison de l'impact négatif des changements qui s'opèrent au niveau de l'environnement mondial, ces catastrophes résultant dans une large mesure de facteurs exogènes mais leur impact sur notre région ne cessant d'augmenter en gravité, en fréquence et en ampleur,

Conscients en outre des relations étroites entre la performance économique et l'état de l'environnement, et appréciant l'existence de groupements économiques sous-régionaux et régionaux, particulièrement le Traité établissant la Communauté économique africaine,

Convaincus que tout développement digne de ce nom doit être durable,

2. Décisions

Décision 1 : Priorités du Programme

Ayant examiné les propositions de réforme politique et institutionnelle, ainsi que le programme à moyen terme pour la période 2000-2004, et ayant noté avec satisfaction les progrès réalisés dans l'application des décisions prises à la septième session, malgré les ressources financières très modestes à notre disposition,

Reconnaissant le rôle important que seront appelés à jouer les nouveaux organes de la CMAE - Bureau, Comité intersessions et Comité technique interinstitutions - dans la mise en oeuvre du Programme à moyen terme,

Décidons :

a) D'adopter :

- i) Les propositions de réforme politique et institutionnelle,
 - ii) Le projet de Programme à moyen terme.
- b) De demander au Comité technique interinstitutions de se réunir et de préparer un budget-programme biennal à soumettre au Comité intersessions;
- c) De prier instamment les Etats membres de la CMAE d'intégrer dans leurs programmes nationaux les mesures prévues dans le Programme à moyen terme;
- d) De prier instamment les organisations régionales et sous-régionales africaines d'intégrer dans leurs programmes régionaux et sous-régionaux les mesures prévues dans le Programme à moyen terme;
- e) D'inviter le Directeur exécutif du PNUE à veiller à ce que les mesures prévues dans le Programme à moyen terme soient intégrées dans les programmes et activités du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Décision 2 : Négociations mondiales sur l'environnement

Considérant l'importance des négociations globales et du dialogue international sur l'environnement, et, partant, la nécessité pour l'Afrique en tant que région de faire valoir son point de vue sur l'environnement dans ces négociations et ce dialogue,

Conscients des capacités de négociation limitées du continent africain ainsi que des difficultés rencontrées par les représentants de la région dans les négociations mondiales touchant l'environnement,

Reconnaissant en outre la gravité et l'ampleur de la dégradation des sols dans la région par suite de la désertification,

Conscients également de l'appauvrissement de la diversité biologique, et des effets négatifs des changements climatiques, qui compromettent sérieusement le développement des pays africains, et qu'il s'avère donc nécessaire pour l'Afrique de jouer un rôle actif à la sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques prévue en novembre 2000,

Décidons :

- a) D'exprimer notre gratitude au Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement, pour avoir organisé, dans le cadre de la CMAE, diverses consultations sur des questions précises avant la tenue des négociations mondiales sur l'environnement et de prier le PNUE de continuer d'apporter son soutien à ces consultations;
- b) D'élaborer des positions et perspectives communes dans le cadre des travaux relatifs aux accords et conventions internationaux, ainsi que dans le cadre du dialogue mondial sur l'environnement;
- c) De demander au Président de la CMAE de coordonner les positions du Groupe africain au niveau de l'ensemble des négociations environnementales;
- d) D'exhorter toutes les Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et les Parties de l'annexe I en particulier, qui sont responsables de la plus grande part des émissions de gaz à effet de serre, à ratifier le Protocole de Kyoto pour faciliter son entrée en vigueur rapidement;
- e) D'inviter les institutions financières internationales, la Banque africaine de développement et les pays donateurs, à aider les pays africains à développer leurs capacités pour améliorer la mise en oeuvre effective des Conventions sur les changements climatiques, la diversité biologique et la désertification;

- f) D'oeuvrer à la formulation de positions communes concernant l'application de la Convention sur les changements climatiques et du Plan d'action de Buenos Aires, la mise en place de mécanismes tels que le Mécanisme pour un développement propre, les activités exécutées conjointement, les transferts de technologie et le développement des capacités;
- g) De demander au PNUE d'aider les pays africains en convoquant une réunion régionale d'experts scientifiques, techniques, politiques et juridiques en vue de définir des positions communes sur les principaux points de l'ordre du jour des prochaines réunions des Conventions sur la diversité biologique, la désertification et les changements climatiques.

Décision 3 : Constitution de partenariats stratégiques

Reconnaissant le rôle important que peuvent jouer les partenaires du développement, particulièrement le système des Nations Unies, la société civile, les organisations non gouvernementales, les groupes de femmes, les organisations communautaires, le secteur privé et les donateurs internationaux dans la mise en oeuvre du Programme à moyen terme,

Reconnaissant également la nécessité de maintenir les cinq sous-régions géographiques (Afrique de l'Est, Afrique de l'Ouest, Afrique du Nord, Afrique australe et Afrique centrale) et le rôle important que les organisations régionales et sous-régionales africaines peuvent jouer dans la mise en oeuvre du Programme à moyen terme,

Reconnaissant en outre le rôle important que peuvent jouer les ministres sectoriels pour appliquer les décisions de la Conférence à l'échelon national,

Décidons :

- a) De constituer des partenariats, dans le cadre de consultations et de programmations conjointes avec le système des Nations Unies, la société civile, y compris les organisations non gouvernementales, les groupes de femmes, les organisations communautaires, le secteur privé, les pays donateurs et les organisations donatrices multilatérales;
- b) D'organiser des consultations avec les chefs des organisations régionales et sous-régionales africaines, en vue de s'assurer que les priorités de la CMAE sont prises en considération dans leurs programmes;

- c) De développer des partenariats avec les principales conférences ministérielles africaines pour améliorer la compréhension des enjeux et des priorités de la CMAE et assurer leur prise en compte dans les plans nationaux de développement.

Décision 4 : Questions nouvelles et émergentes en matière d'environnement

Reconnaissant les implications pour la région Afrique du prochain Sommet « Planète Terre » (2002),

Reconnaissant également l'importance du Forum ministériel mondial sur l'environnement qui se tiendra à Malmö, en Suède,

Conscients des effets négatifs sérieux des catastrophes naturelles dont le nombre est en augmentation dans la région,

Conscient également des effets graves et sérieux des troubles civils sur l'environnement ainsi que des problèmes posés par les réfugiés,

Décidons :

- a) De louer le PNUÉ d'avoir pris les mesures nécessaires pour convoquer le Forum ministériel mondial sur l'environnement, qui réunira à Malmö (Suède) du 29 au 31 mai 2000 les ministres de l'environnement de tous les pays du monde, et de féliciter aussi le Gouvernement suédois d'avoir accepté d'accueillir le Forum, considérant que puisque les questions qui seront examinées à ce Forum sont d'une importance cruciale pour l'Afrique, il importe que l'Afrique soit fortement représentée, afin que son point de vue soit pris en compte lors des débats sur les questions à l'ordre du jour;
- b) De travailler de concert avec l'OUA, la CEA, la BAD et le PNUÉ pour entreprendre les préparatifs nécessaires à l'élaboration en l'en 2001 d'une Position commune africaine, qui sera soumise au deuxième Sommet « Planète Terre » (2002);
- c) De mettre en place un mécanisme dans le cadre de la CMAE qui permettra d'évaluer globalement l'impact des catastrophes naturelles et des troubles civils sur l'environnement, ainsi que l'étude des mesures de remise en état nécessaires;

Décision 5 : Ressources financières

Reconnaissant qu'il importe de disposer en permanence de ressources financières prévisibles pour appliquer les décisions de la Conférence ainsi que le Programme à moyen terme,

Reconnaissant également qu'il faut que des contributions soient versées au Fonds d'affectation spéciale de la CMAE,

Reconnaissant aussi qu'il faut envisager d'autres formes d'assistance financière,

Exprimant notre gratitude aux Gouvernements de l'Afrique du Sud, du Bénin, du Burkina Faso, de l'Egypte, du Ghana, de l'île Maurice, des Seychelles, et du Zimbabwe, qui ont versé globalement 835 700 dollars, lors de ces quatre dernières années, au Fonds d'affectation spéciale de la CMAE créé en 1985,

Remerciant spécialement le Gouvernement égyptien d'avoir contribué 689 800 dollars du montant indiqué ci-dessus,

Décidons :

- a) D'exprimer notre reconnaissance au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour avoir, depuis la création de la CMAE en décembre 1985, assuré la prise en charge des services de secrétariat, fourni le personnel nécessaire, et assumé les dépenses au titre des programmes;
- b) D'exhorter nos pays à accroître les contributions qu'ils versent au Fonds d'affectation spéciale de la CMAE, pour que ces contributions atteignent trois millions de dollars d'ici la fin de décembre 2001, sur la base du nouveau barème des contributions accepté lors de cette session, et d'émuler le geste louable des pays susvisés en versant immédiatement des contributions au Fonds d'affectation spéciale;
- c) D'inviter le secrétariat à prendre les mesures nécessaires pour mobiliser des ressources financières additionnelles pour la CMAE sur la base des propositions présentées à la huitième session de la Conférence;
- d) De charger le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) d'imputer aux Etats membres de la CMAE les dettes relatives à leurs contributions au Fonds d'affectation spéciale, pour poursuivre l'objectif susvisé, sur la base de la bonne volonté entérinée par les décisions prises au sujet du Fonds d'affectation spéciale de la CMAE au cours de la présente session et aussi sur la base des promesses de contributions faites par les Etats membres durant cette session;

- e) D'inviter le secrétariat à soumettre un rapport sur l'utilisation des intérêts perçus par le Fonds d'affectation spéciale à la neuvième session de la Conférence;
- f) De charger le Programme des Nations Unies pour l'environnement d'utiliser les intérêts perçus par le Fonds d'affectation spéciale de la CMAE au 31 mars 2000, pour la mise en oeuvre des activités prévues au budget-programme biennal préparé par le Comité technique interinstitutions.

Annexe III

A. Contributions en fonction du barème des quotes-parts

	Pays	Barème des quotes-parts en vigueur à l'ONU	Ajustement du barème des quotes-parts pour le Fonds d'affectation spéciale de la CMAE	Contributions mises en recouvrement reposant sur le barème des quotes-parts de l'ONU tel qu'ajusté
	(1)	(2)	(3) (Colonne 2/1,39%)	(4)
1	Algérie	0,16%	11,51%	\$374 101
2	Angola	0,01%	0,72%	\$23 381
3	Bénin	0,01%	0,72%	\$23 381
4	Botswana	0,01%	0,72%	\$23 381
5	Burkina Faso	0,01%	0,72%	\$23 381
6	Burundi	0,01%	0,72%	\$23 381
7	Cameroun	0,01%	0,72%	\$23 381
8	Cap-Vert	0,01%	0,72%	\$23 381
9	République centrafricaine	0,01%	0,72%	\$23 381
10	Tchad	0,01%	0,72%	\$23 381
11	Comores	0,01%	0,72%	\$23 381
12	Congo	0,01%	0,72%	\$23 381
13	République démocratique du Congo	0,01%	0,72%	\$23 381
14	Cote d'Ivoire	0,01%	0,72%	\$23 381
15	Djibouti	0,01%	0,72%	\$23 381
16	Egypte	0,08%	5,76%	\$187 050
17	Guinée équatoriale	0,01%	0,72%	\$23 381
18	Erythrée	0,01%	0,72%	\$23 381
19	Ethiopie	0,01%	0,72%	\$23 381
20	Gabon	0,01%	0,72%	\$23 381
21	Gambie	0,01%	0,72%	\$23 381
22	Ghana	0,01%	0,72%	\$23 381
23	Guinée	0,01%	0,72%	\$23 381
24	Guinée Bissau	0,01%	0,72%	\$23 381
25	Kenya	0,01%	0,72%	\$23 381
26	Lesotho	0,01%	0,72%	\$23 381

/...

	Pays	Barème des quotes-parts en vigueur à l'ONU	Ajustement du barème des quotes- parts pour le Fonds d'affectati on spéciale de la CMAE	Contributions mises en recouvrement reposant sur le barème des quotes-parts de l'ONU tel qu'ajusté
	(1)	(2)	(3) (Colonne 2/1,39%)	(4)
27	Libéria	0,01%	0,72%	\$23 381
28	Libye	0,20%	14,39%	\$467 626
29	Madagascar	0,01%	0,72%	\$23 381
30	Malawi	0,01%	0,72%	\$23 381
31	Mali	0,01%	0,72%	\$23 381
32	Mauritanie	0,01%	0,72%	\$23 381
33	Maurice	0,01%	0,72%	\$23 381
34	Maroc	0,03%	2,16%	\$70 144
35	Mozambique	0,01%	0,72%	\$23 381
36	Namibie	0,01%	0,72%	\$23 381
37	Niger	0,01%	0,72%	\$23 381
38	Nigéria	0,11%	7,91%	\$257 194
39	Rwanda	0,01%	0,72%	\$23 381
40	Sao-Tomé-et Principe	0,01%	0,72%	\$23 381
41	Sénégal	0,01%	0,72%	\$23 381
42	Seychelles	0,01%	0,72%	\$23 381
43	Sierra Leone	0,01%	0,72%	\$23 381
44	Somalie	0,01%	0,72%	\$23 381
45	Afrique du Sud	0,32%	23,02%	\$748 201
46	Soudan	0,01%	0,72%	\$23 381
47	Swaziland	0,01%	0,72%	\$23 381
48	Tanzanie	0,01%	0,72%	\$23 381
49	Togo	0,01%	0,72%	\$23 381
50	Tunisie	0,03%	2,16%	\$70 144
51	Ouganda	0,01%	0,72%	\$23 381
52	Zambie	0,01%	0,72%	\$23 381
53	Zimbabwe	0,01%	0,72%	\$23 381
	Total	1,39%	100,00%	\$3 250 000

/...

B. Plan de mobilisation des fonds proposé pour le Fonds d'affectation spéciale de la CMAE(en dollars)

ORIGINE DES CONTRIBUTIONS	MONTANT DES CONTRIBUTIONS				TOTAL
	Groupe I	Groupe II	Groupe III	Groupe IV	
Contributions des Etats membres de la CMAE (50 pays)					
Groupe I (5 pays)	1 000 000				1 000 000
Groupe II (10 pays)		1 000 000			1 000 000
Groupe III (15 pays)			750 000		750 000
Groupe IV (20 pays)				500 000	500 000
Sous-total I	1 000 000	1 000 000	750 000	500 000	3 250 000
Contributions des pays donateurs (30)					
Groupe I (10 pays)	2 000 000				2 000 000
Groupe II (10 pays)		1 000 000			1 000 000
Groupe III (5 pays)			250 000		250 000

/...

ORIGINE DES CONTRIBUTIONS	MONTANT DES CONTRIBUTIONS				TOTAL
	Groupe I	Groupe II	Groupe III	Groupe IV	
Groupe IV (5 pays)				125 000	125 000
Sous-total II	2 000 000	1 000 000	250 000	125 000	3 375 000
Secteur privé et divers					
Groupe I (10 sociétés)	2 000 000				2 000 000
Groupe II (10 sociétés)		1 000 000			1 000 000
Groupe III (10 sociétés)			500 000		500 000
Groupe IV (20 sociétés)				500 000	500 000
Sous-total III	2 000 000	1 000 000	500 000	500 000	4 000 000
TOTAL GENERAL	5 000 000	3 000 000	1 500 000	1 125 000	10 625 000

/...

Note: Les Etats membres de la CMAE, les pays donateurs et les entreprises du secteur privé ont été classés en quatre groupes sur la base de leurs capacités de paiement, d'un seuil de 25 000 dollars et un plafond de 200 000 dollars. Les montants suivant correspondent à chacun des quatre groupes :

Groupe I - 200,000.dollars
Groupe II - 100,000.dollars
Groupe III - 50,000.dolalrs
Groupe IV - 25,000.dollars

/...

Annexe IVListe des participants

PAYS

<p>ALGERIE Mr. Siyoucef Mohammed Directeur Général Ministère de Travaux Publics, de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de l'Urbanisme Palais Mustapha Palha Bd. De l'Indépendance Alger Algérie Tel: (213 2) 676 360 Fax: (213 2) 676 339</p> <p>ANGOLA H.E. Mrs. Maria F. Jardim Minister of Fisheries and Environment Ministry of Fisheries and Environment Building Atlântico 30 P.O. Box 83/10566 Luanda Angola Tel: (244 2) 311 140 Fax: (244 2) 310 479</p> <p>Mr. Lucas Marcolino Miranda National Director of the Areas for Environment Protection Ministry of Fisheries and Environment 4th February Avenue, 83 Atlantic Building P.O. Box 193 Luanda Angola Tel: (244 2) 315 081 Fax: (244 2) 310 560</p>	<p>Mr. Joao da Costa Vinten Ministry of Fisheries and Environment Building Atlântico 30 P.O. Box 83/10566 Luanda Angola Tel: (244 2) 311 140 Fax: (244 2) 310 479 E-mail: Santos.Vugilio@ebonet.net</p> <p>BENIN H.E. Mr. Luc-Marie C. Gnacadja Minister for Environment 01 B.P. 3621 Cotonou Benin Tel: (229) 315 081 Fax: (229) 312 065</p> <p>Mr. Gbaguidi Ludolphe Achille Ministry of Environment 01 B.P. 3621 Cotonou Tel: (229) 312 065 Fax: (229) 312 065</p> <p>BOTSWANA Mr. Edward Maloiso Deputy Executive Secretary and Advisor to Minister Ministry of Lands and Housing Private Bag 0068 Gaborone Botswana Tel: (267) 302 050 / 375 550 Fax: (267) 302 051</p>
--	--

/...

BURKINA FASO

S.E. Mr. Yacouba Toure
 Ministre Délégué à
 l'Environnement
 Ouagadougou
 Burkina Faso
 Tel: (226) 318 708
 Fax: (226) 316 491
 E-mail: yeye@fasonet.bf
 Mr. Samuel Yeye

Secrétariat Permanent du
 CONAGESE
 Ministère de l'Environnement et
 de l'Eau
 Ouagadougou
 Burkina Faso
 Tel: (226) 313 166
 Fax: (226) 316 491
 E-mail: yeye@fasonet.bf

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

S.E. Mr. Jean Baptiste Nouganga
 Ministre de l'Environnement, des
 Eaux
 Forêts, Chasses et Pêches
 B.P. 830
 Bangui
 Central Africa Republic
 Tel: (236) 612 342
 Fax: (236) 615 741
 E-mail: biodiver@intnet.cf

Mr. Doungoube Gustave
 Directeur Général de
 l'Environnement
 Ministère de l'Environnement,
 des Eaux
 Forêts, Chasses et Pêches
 B.P. 830
 Bangui
 Central Africa Republic
 Tel: (236) 619 558 / 503 808
 Fax: (236) 615 741
 E-mail: biodiver@intnet.cf

TCHAD

S.E. Mr. Nadjo Abdelkerim
 Ministre de l'Environnement et de
 l'Eau
 B.P. 447
 N'Djamena
 Chad
 Tel: (235) 526 012 / 524 460
 Fax: (235) 523 839
 E-mail: dhprs@intnet.td

Mr. Moussa Tchitchaou
 Directeur Général Adjoint
 Ministère de l'Environnement et de
 l'Eau
 B.P. 447
 N'Djamena
 Chad
 Tel: (235) 523 891 / 523 919
 Fax: (235) 523 839
 E-mail: dhprs@intnet.td

COMORES

S.E. Mr. Charif Abdallah Ben
 Mohadji
 Ministre de la Production et de
 l'Environnement
 B.P. 41
 Moroni
 Comores
 Tel: (269) 744 630
 Fax: (269) 744 632
 E-mail: Kassim.fao@snpt.Km

Mr. Said Ali Nasser Eddine
 Legal Adviser
 Ministère de la Production et de
 l'Environnement
 B.P. 41
 Moroni
 Comores
 Tel: (269) 744 630 / 735 606
 Fax: (269) 744 632 / 735 606
 E-mail: Kassim.fao@snpt.Km

/...

CONGO

Ms. Marie-Agathe Makelola
 Ministère de l'Industrie Minière
 et de l'Environnement
 B.P. 958
 Brazzaville
 Congo
 Tel: (242) 810 291 / 810 295
 Fax: (242) 812 611 / 810 330

COTE D'IVOIRE

Mr. Agbre Jean
 Director of Cabinet
 Ministry of Construction and
 Environment
 20 BP 650 Abidjan 20
 Cote d'Ivoire
 Tel: (225) 2021 5592
 Fax: (225) 2021 7446
 E-mail: ecodev@aviso.ci

Dr. N'Guessan M'Gbra
 Ministry of Environment
 20 BP 650 Abidjan 20
 Cote d'Ivoire
 Tel: (225) 2021 8235
 Fax: (225) 2021 7446
 E-mail: ecodev@aviso.ci

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Mr. Bokwala Bompoulonga Roger
 First Secretary
 Ministry of Foreign Affairs
 Fur Bambona No.40
 Quartier Bisengo
 Commune de Banda
 Kinshasa
 Democratic Republic of Congo
 Tel: (243 12) 330 60
 Fax: (243 12)

DJIBOUTI

Mr. Dini Abdallah Omar
 Ministry of Environment
 B.P. 1074
 Djibouti
 Tel: (253) 351 559
 Fax: (253) 354 837

EGYPTE

Mr. Ibrahim Abdel Gelil
 CEO, EEAA
 Ministry of Environment
 30 Misr Helwan Road
 Maadi - Cairo
 Egypt
 Tel: (202) 525 6445
 Fax: (202) 525 6454
 E-mail: iagelil@idsc.gov.eg

Mr. Sameh Mahmoud El-Souefi
 2nd Secretary
 Ministry of Foreign Affairs
 Cairo
 Egypt
 Tel: (202) 291 8040
 Fax: (202)
 E-mail: elsouefi@hotmail.com

ERYTHREE

H.E. Mr. Weldemicael G.M.G. Kidan
 Minister of Land, Water and
 Environment
 P.O. Box 976
 Asmara
 Eritrea
 Tel: (291 1) 118 021
 Fax: (291 1) 123 285
 E-mail: welgebre@gemel.com.er

Mr. Tekleab Mesghena
 Director General
 Department of Environment
 Minister of Land, Water and
 Environment
 P.O. Box 976
 Asmara
 Eritrea
 Tel: (291 1) 120 311
 Fax: (291 1) 126 095
 E-mail: tekleab@eol.com.er

ETHIOPIE

Mr. Emmanuel Malifu
 Environmental Protection Agency
 P.O. Box 30128
 Addis Ababa
 Ethiopia
 Tel: (251 1) 186 181
 Fax: (251 1) 610 077

GAMBIE

H.E. Mr. Edward Singhatey
 Secretary of State for
 Presidential
 Affairs
 Banjul
 The Gambia
 Tel: (220) 227 548
 Fax: (220) 223 987
 E-mail: nea@gamtel.gm

Mr. Momodou Cham
 Executive Director
 National Environment Agency
 5, Fitzgerald Street
 Banjul
 The Gambia
 Tel: (220) 224 178
 Fax: (220) 229 701
 E-mail: nea@gamtel.gm

GHANA

Mr. Lee T. Ocran
 Deputy Minister of Environment,
 Science and Technology
 P.O. Box M232
 Accra

Ghana
 Tel: (233 21) 662 533
 Fax: (233 21) 666 828
 E-mail: harnes@africaonline.com.gh

Mr. Edwin Philip Daniels Barnes
 Ministry of Environment,
 Science and Technology
 P.O. Box M232
 Accra
 Ghana
 Tel: (233 21) 673 336
 Fax: (233 21) 666 828
 E-mail: arnes@africaonline.com.gh

GUINEE-BISSAU

H.E. Mr. Francisco Jose Fernandes
 Minister of Natural Resources and
 Environment
 B.P. 399
 Bissau
 Guinea-Bissau
 Tel: (245) 221 925
 Fax: (245) 223 149

Dr. Lourenco Antonio Vaz
 Adviser to the Minister
 Ministry of Natural Resources and
 Environment
 B.P. 399
 Bissau
 Guinea-Bissau
 Tel: (245) 222 328/29
 Fax: (245) 201 168 / 201 171
 E-mail: loanva29@hotmail.com

/...

KENYA

Mr. David Njoroge Kinyanjui
Deputy Director
National Environment Secretariat
P.O. Box 67839
Nairobi
Kenya
Tel: (254 2) 248 852
Fax: (254 2) 248 851

LESOTHO

H.E. Mrs. Mathabiso Lepono
Minister for Environment, Gender
and
Youth Affairs
P.O. Box 10993
Maseru
Lesotho
Tel: (266) 311 767
Fax: (266) 310 506
E-mail: Natenv@Lesoff.co.za

Mr. Kabelo Gilbert Mafura
Director of Environment
Ministry of Environment, Gender
and
Youth Affairs
P.O. Box 10993
Maseru
Lesotho
Tel: (266) 311 767
Fax: (266) 310 506
E-mail: Natenv@Lesoff.co.za

LIBERIA

Dr. James S. Kiazolu
Deputy Minister for Agriculture
National Environment Commission
of Liberia
Monrovia
Liberia
Tel: (231) 226 399 / 227 368
Fax: (231) 226 104

Mr. Alfred L. Brownell
Deputy Executive Director for
Legal Affairs
National Environment Commission
of
Liberia
c/o Ministry of Agriculture

Monrovia

Liberia
Tel: (231) 226 399 / 227 368
Fax: (231) 226 104

JAMAHIRIYA ARABE LYBIENNE

Mr. Elmehrik Yousef I.
Director General
Environment Public Authority
P.O. Box 83618
Tripoli
Libya
Tel: (218 21) 444 8452
Fax: (218 21) 333 8098
E-mail: EPALibya@Hotmail.com

MADAGASCAR

H.E. Mr. Alphonse
Ministre de l'Environnement
B.P. 571 Ampandrianomby
Antananarivo 101
Madagascar
Tel: (267 20) 224 0908 / 1359
Fax: (267 20) 224 1919
E-mail: minev@ats.mg

Mr. Vincent H.L. Fanomezantsoa
Ministry of Environment
B.P. 571 Ampandrianomby
Antananarivo 101
Madagascar
Tel: (267 20) 224 0908
Fax: (267 20) 224 1919
E-mail: minev@ats.mg

/...

MALAWI

H.E. Mr. Harry I. Thomson, MP
 Minister of Natural Resources
 and
 Environmental Affairs
 P/B 350
 Lilongwe 3
 Malawi
 Tel: (265) 782 600
 Fax: (265) 780 260
 E-mail: natresource@malawi.net

Mr. Raphael Peter Kabwaza
 Environmental Affairs Dept.
 Ministry of Natural Resources
 and

Environmental Affairs
 P/B 394
 Lilongwe 3
 Malawi
 Tel: (265) 781 111
 Fax: (265) 783 379
 E-mail: Rkabwaza@malawi.net
 Mr. Jack Lixon Thabwa
 Special Assistant
 Ministry of Natural Resources
 and
 Environmental Affairs
 P/B 350
 Lilongwe 3
 Malawi
 Tel: (265) 823 164 / 641 623
 Fax: (265) 780 260
 E-mail: natresource@malawi.net

MALI

Mr. Makan Fily Dabo
 Technical Adviser
 Ministère de l'Équipement, de
 l'Aménagement du Territoire,
 de
 l'Environnement et de
 l'Urbanisme
 Bamako
 Mali
 Tel: (223) 222 901 / 223 380
 Fax: (223) 223 434
 E-mail: bouasey@afribone.net.ml

MAURITANIE

H.E. Col. Mohamed Ould S.A. Lekhal
 Ministre du Développement Rural et
 de l'Environnement
 B.P. 180
 Nouakchott
 Mauritanie
 Tel: (222) 51822/53402/92622
 Fax: (222) 51822

MAROC

H.E. Ahmed Iraqi
 Secretary of State in Charge of
 Environment
 36, rue Al Abtal, Agdal
 Rabat
 Morocco
 Tel: (212 7) 772 633
 Fax: (212 7) 772 662
 E-mail: ouardighi@mtd.com.ma

Dr. Benyahia Mohamed
 Secretariat of State in Charge of
 Environment
 36, rue Al Abtal, Agdal
 Rabat
 Morocco
 Tel: (212 7) 772 633
 Fax: (212 7) 772 662
 E-mail: ouardighi@mtd.com.ma

Mr. Mohammed Anouar El Hazziti
 Conseiller de Ministre
 Ministère de l'Aménagement,
 Territoire, de l'Environnement,
 de l'Urbanisme et de l'Habitat
 Rue Ourzazate, Quartier
 Administratif
 Rabat
 Morocco
 Tel: (212 7) 776 3539
 Fax: (212 7) 776 3510
 E-mail: portugal98@caramail.com

/...

MOZAMBIQUE

H.E. Mr. John William Kachamila
Minister for Environmental
Coordination

Av. Acordos de Lusaca no.2115
C.P. 2020
Maputo
Mozambique

Tel: (258 1) 465 843/51
Fax: (258 1) 465 849
E-mail: DNGRN@ZEBRA.UEM.MZ

Mr. Mauricio Xerinda
Ministerio Para a Coordenacao da
Accao Ambiental

Av. Acordos de Lusaca no.2115
C.P. 2020
Maputo
Mozambique

Tel: (258 1) 465 843/51
Fax: (258 1) 465 849
E-mail: DNGRN@ZEBRA.UEM.MZ

Mrs. Rosa Cesaltina Benedito
Ministerio Para a Coordenacao da
Accao Ambiental

Av. Acordos de Lusaca no.2115
C.P. 2020
Maputo
Mozambique

Tel: (258 1) 465 843/51
Fax: (258 1) 465 849
E-mail: DNGRN@ZEBRA.UEM.MZ

NIGER

S.E. Monsieur Assoumane Issoufou
Ministre de l'Environnement et
de la lutte Contre la
Desertification

B.P. 893
Niamey

Niger

Tel: (227) 733 329
Fax: (227) 732 784 / 735 591
E-mail: direnv@intnet.ne

Mr. Abdou Hima
Conseiller Principal du Premier
Ministre

Cabinet Premier Ministre
B.P. 893
Niamey
Niger

Tel: (227) 723 573
Fax: (227) 735 859
E-mail: CCA-pm@intnet.ne

Mr. Mahamane L.E.H. Mahamane
Ministère de l'Environnement et de
la Lutte Contre la
Desertification

B.P. 578

Niamey

Niger

Tel: (227) 733 329
Fax: (227) 732 784 / 735 591
E-mail: direnv@intnet.ne

Mr. Saley Hassane
Secrétaire Exécutif du Conseil
National de l'Environnement pour
un Développement Durable (CNEDD)

B.P. 10193

Niamey

Niger

Tel: (227) 722 559
Fax: (227) 722 981
E-mail: direnv@intnet.ne

NIGERIA

Hon. Dr. Hassan Adamu
Federal Minister of Environment
Federal Ministry of Environment
P.M.B. 265, Garki

Abuja

Nigeria

Tel: (234 9) 234 6596
Fax: (234 9) 234 6597

E-mail: fepa@hyperia.com

Dr. K.B. Kaisama
Federal Ministry of Environment
New Federal Secretariat
P.M.B. 468
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 234 6596
Fax: (234 9) 234 6597
E-mail: fepa@hyperia.com

Dr. Dawuda Tsalhatu Gowon
Federal Ministry of Environment
Federal Secretariat
P.M.B. 468
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 234 6596
Fax: (234 9) 234 6597

Mr. Umar Abubakar Yabo
Director
Federal Ministry of Environment
P.M.B. 265, Garki
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 234 2808 / 806
982
Fax: (234 9) 234 6597
E-mail: fepa@hyperia.com

Mr. Olefemi Zaccheus Adesiyun
Acting Director of Forestry
Federal Department of Forestry
Federal Ministry of Environment
P.M.B. 135, Area 11, Garki
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 3144 5512
Fax: (234 9) 234 6597
E-mail: fepa@hyperia.com

Prof. Afolabi Oladapo A.
Federal Ministry of Environment
New Federal Secretariat
P.M.B. 468
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 523 4932
Fax: (234 9) 234 6597
E-mail: oladapoafolabi@hotmail.com

Ms. Anne Nkese Ene-Ita

Federal Ministry of Environment
P.M.B. 265, Garki
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 234 6596
Fax: (234 9) 234 6597
E-mail: fepa@hyperia.com

Mr. Balogun Emmanuel Dele
Deputy Director
Research Department
Central Bank of Nigeria
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 234 6181
Fax: (234 9) 234 6587

Dr. Francis Ayandele
Deputy Director
Abuja Environmental Protection
Board
P.M.B. 152
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 234 2485
Fax: (234 9) 234 3516

Dr. Amba Etim
Federal Ministry of Environment
P.M.B. 468
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 234 2807
Fax: (234 9) 234 6597
E-mail: fepa@hyperia.com

/...

Ms. E.B.I. Princess
Oladunni
Deputy Director
Economic Policy Unit (EPU)
Research Department
Central Bank of Nigeria
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 234 6182
Fax: (234 9) 234 6587
Mrs. Comfort Owolabi
Federal Ministry of Environment
P.M.B. 265, Garki
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 234 6596
Fax: (234 9) 234 6597
E-mail: fepa@hyperia.com

Mr. Lawrence Chidi Anukam
Federal Ministry of Environment
Federal Secretariat Complex
P.M.B. 468, Garki
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 523 491
Fax: (234 9) 523 491
E-mail: okopido@hyperia.com

Mr. Asikpata Felix Oyakhio
Chief Planning Officer
National Planning Commission
P.M.B. 230, Garki
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 523 7565
Fax: (234 9) 234 6597
E-mail: nplcom@cyberspace.net.ng

Mr. Larry Awosika
Assistant Chief Research Officer
Nigerian Institute for
Oceanography
and Marine Research
Lagos
Nigeria
Tel: (234 1) 261 9517
Fax: (234 1) 261 9517
E-mail: niomr@linserve.com.ng

Mr. Obiora Dennis Nwokeabia
Federal Ministry of Environment

P.M.B. 135, Garki
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 234 4551/2
Fax: (234 9) 523 2637

Dr. M. Taiwo Odubela
Federal Ministry of Environment
P.M.B. 265, Garki
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 234 2807/8
Fax: (234 9) 234 6597
E-mail: fepa@hyperia.com

RWANDA

Mr. Frank Rutabingwa
Head of Policy Division
Ministry of Lands, Resettlement
and Environmental Protection
B.P. 3502
Kigali
Rwanda
Tel: (250) 826 28
Fax: (250) 826 29

SAO-TOME-ET-PRINCIPE

H.E. Mr. Luis Alberto Prazeres
Minister of Natural Resources and
Environment
P.O. Box 130
Sao Tome
Sao Tome and Principe
Tel: (239 12) 233 75
Fax: (239 12) 228 24
E-mail: MIRNA@CSTOME.NET

Ing. Fernando Lima da Trindade
Director, Directorate of
Physical

Planning, Survey and
Environment

Avenida 12 de Julho

P.O. Box 67

Sao Tome

Sao Tome and Principe

Tel: (239 12) 229 36 / 228
69

Fax: (239 12) 229 36 / 228
24

E-mail: MIRNA@CSTOME.NET

SENEGAL

Mr. Sylla Ndiaye Cheikh

Deputy Director

Directorate of Environment

B.P. 6557

Dakar

Senegal

Tel: (221) 822 6211

Fax: (221) 822 6212

E-mail: denv@telecomplus.sn

SIERRA LEONE

H.E. Mr. Peter B. Vandy

Minister of Lands, Housing,

Country

Planning and the Environment

Youyi Building

Freetown

Sierra Leone

Tel: (232 22) 240 367

Fax: (232 22) 240 367 / 233 075

Mr. Stephen Syril James Jusu

Chief Environment Officer

Ministry of Lands, Housing,

Country

Planning and the Environment

Youyi Building

Freetown

Sierra Leone

Tel: (232 22) 240 367

Fax: (232 22) 240 367 / 233 075

AFRIQUE DU SUD

Ms. Rejoice Mabudafhasi

Deputy Minister of Environmental

Affairs and Tourism

Private Bag X9170

Cape Town 8000

South Africa

Tel: (272 1) 462 1777/8

Fax: (272 1) 465 2664

E-mail: dmin-am@ozone.pwv.gov.za

Mr. Andre Share

Assistant Director, Marine and

Coastal Management

Department of Environmental

Affairs and Tourism

Private Bag X2, Roger Bay 8012

Cape Town

South Africa

Tel: (272 1) 402 3035

Fax: (272 1) 418 2582

E-mail: ASHARE@SFRI.WCAPE.GOV.ZA

Ms. Ayanda Mdala

Ministry of Environmental

Affairs and Tourism

Private Bag X9170

Cape Town 8000

South Africa

Tel: (272 21) 462 1777/8

Fax: (272 21) 465 2664

E-mail: dmin-am@ozone.pwv.gov.za

SOUDAN

H.E. Mr. El Tigani Adam El Tahir

Minister of Environment

P.O. Box 10488

Khartoum

Sudan

Tel: (249 11) 472 604

Fax: (249 11) 787 617

/...

Dr. Nadir Mohamed Awad
High Council for Environment and
Natural Resources
P.O. Box 10488
Khartoum
Sudan
Tel: (249 11) 784 279
Fax: (249 11) 787 617
E-mail: Nadir-Awad@Yahoo.com

SWAZILAND

H.E. Dr. George Vilakati
Minister for Tourism,
Environment
and Communications
P.O. Box 2652
Mbabane
Swaziland
Tel: (268) 404 6420
Fax: (268) 404 6438
E-mail: svilakati@realnet.co.sz

Mr. Jameson Vilakati
Director
Ministry of Tourism, Environment
and
Communications
P.O. Box 2652
Mbabane
Swaziland
Tel: (268) 404 7893
Fax: (268) 404 1719
E-mail: Sea@Realnet.co.sz

TOGO

H.E. Mr. Koffi Santy Sany Adade
Minister for Environment and
Protection of Forests
B.P. 4825
Lome
Togo
Tel: (228) 210 600
Fax: (228) 210 333 / 210 600
E-mail: pnae@cafe.tg

Mr. Amegadje Mawuli Komi
Ministry of Environment
B.P. 80069
Lome
Togo
Tel: (228) 218 690 / 210 947

Fax: (228) 210 947
E-mail: pnae@cafe.tg

TUNISIE

H.E. Mrs. Faiza Kefi
Minister of Environment and Land
Use Planning
Imm. ICF. Centre Urbain Nord
Tunis
Tunisia
Tel: (216 1) 703 087
Fax: (216 1) 702 431
E-mail: boc.meat@rdd.tn

Mr.. Ben Abdallah Skander
Ministry of Environment and Land
Use Planning
Imm. ICF. Centre Urbain Nord
Tunis
Tunisia
Tel: (216 1) 704 000
Fax: (216 1) 704 340
E-mail: boc.meat@rdd.tn

Mr. Dimassi Habib
National Agency for Renewable
Energies
3, rue 8000 Montplaisir-002
Tunis Belvédère
Tunisia
Tel: (216 1) 782 419
Fax: (216 1) 784 624
E-mail: boc.meat@rdd.tn

/...

UGANDA

H.E. Mr. Lawrence Kezimbira
Miyingo
Minister of State for Water,
Lands
and Environment
P.O. Box 9632
Kampala
Uganda
Tel: (256 41) 349 265
Fax: (256 41) 230 891

Mr. Stephen A.K. Magezi
Ministry of Water, Lands and
Environment
P.O. Box 9632
Kampala
Uganda
Tel: (256 41) 251 798
Fax: (256 41) 251 797

REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

Mr. Abubakar Rajabu
Permanent Secretary
Vice-President's Office
P.O. Box 5380
Dar-es-Salaam
Tanzania
Tel: (255 51) 116 995
Fax: (255 51) 113 856
E-mail: makamu@twiga.com

Mr. Eric Mugurusi
Director of Environment
Vice-President's Office
P.O. Box 5380
Dar-es-Salaam
Tanzania
Tel: (255 51) 118 416
Fax: (255 51) 113 856
E-mail: vpdoeintafrica.com

ZAMBIE

H.E. Mr. Gibson Nkausu
Deputy Minister of Environment and
Natural Resources
P.O. Box 34011
Lusaka
Zambia
Tel: (260 1) 229 410/13
Fax: (260 1) 229 420
E-mail: menr@menr.gov.zm

Mr. Lubinda M. Aongola
Ministry of Environment and
Natural Resources
P.O. Box 34011
Lusaka
Zambia
Tel: (260 1) 229 410/13
Fax: (260 1) 229 420 / 238 772
E-mail: aongola@zamnet.zm

ZIMBABWE

Mr. Charles Chipato
Permanent Secretary
Ministry of Mines, Environment and
Tourism
Private Bag 7753 Causeway
Harare
Zimbabwe
Tel: (263 4) 757 881/5
Fax: (263 4) 748 541
E-mail: ozone@gta.gov.zw

Mr. Devious Abel Marongwe
Assistant Secretary
Ministry of Mines, Environment and
Tourism
Private Bag 7753 Causeway
Harare
Zimbabwe
Tel: (263 4) 757 881/5
Fax: (263 4) 748 541
E-mail: ozone@gta.gov.zw

/...

ORGANISMES DES NATIONS UNIES

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
L'ENVIRONNEMENT

Tel: (254 2) 624 288
Fax: (254 2) 623 928
E-mail: James.Kamara@unep.org

Dr. Klaus Töpfer
Executive Director
United Nations Environment
Programme
P.O. 30552
Nairobi
Kenya
Tel: (254 2) 624 001
Fax: (254 2) 623 928
E-mail: Klaus.Toepfer@unep.org

Mr. Yinka Adebayo
Programme Officer
Regional Office for Africa
United Nations Environment
Programme
P.O. 30552
Nairobi
Kenya
Tel: (254 2) 624 288
Fax: (254 2) 623 928
E-mail: Yinka.Adebayo@unep.org

Mr. Bakary Kante
Director
UNEP Division of Environmental
Policy Development and Law, and
Acting Director, Regional
Office
for Africa,
United Nations Environment
Programme
P.O. 30552
Nairobi
Kenya
Tel: (254 2) 623 875
Fax: (254 2) 623 928
E-mail: Bakary.Kante@unep.org

Mr. Ahmed Haidara
Programme Officer
Division of Regional Co-operation
and Regionalization
United Nations Environment
Programme
P.O. 30552
Nairobi
Kenya
Tel: (254 2) 624 154
Fax: (254 2) 624 270
E-mail: Ahmed.Haidara@unep.org

Mr. Cheikh Sow
Deputy Director
Regional Office for Africa
United Nations Environment
Programme
P.O. 30552
Nairobi
Kenya
Tel: (254 2) 624 285
Fax: (254 2) 623 928
E-mail: Cheikh.Sow@unep.org

Mr. James Kamara
Programme Officer
Regional Office for Africa
United Nations Environment
Programme
P.O. 30552
Nairobi
Kenya

/...

Mr. Hussein Abby-Farrah
Fund Management Officer
Fund Programme Management Branch
United Nations Environment
Programme
P.O. 30552
Nairobi
Kenya
Tel: (254 2) 623 813
E-mail: Hussein.Abby-Farrah@unep.org

Ms. Anna Tengberg
Programme Officer
Global Environment Facility
Coordinating Office
United Nations Environment
Programme
P.O. 30552
Nairobi
Kenya
Tel: (254 2) 624 147
Fax: (254 2) 623 639
E-mail: Anna.Tengberg@unep.org

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Prof. Emmanuel Oladipo
UNDP
11 Oyinkan Abayoma Dr.
Lagos
Nigeria
Tel: (234 1) 269 2141/3
Fax: (234 1) 269 1746
E-mail:
emmanuel.oladipo@undp.org

Mr. Nasidi Kabiru
UNDP/Coop-Bank Building
Maitama
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 413 2109
Fax: (234 9) 413 2110

Dr. Okoro O. O.
UNDP/Coop-Bank Building
Maitama
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 413 2092
Fax: (234 9) 413 2110

COMMISSION ECONOMIQUE POUR
L'AFRIQUE (CEA)

Prof. P.K. Makinwa Adebusoye
Director
Food Security and Sustainable
Development
P.O. Box 3001
Addis Ababa
Ethiopia
E-mail: Makinwa-Adebusoye@un.org

Mr. Laye Ousmane
Food Security and Sustainable
Development
P.O. Box 3001
Addis Ababa
Ethiopia
Tel: (251 1) 151 5761
Fax: (251 1) 151 4416
E-mail: laye@un.org

CENTRE DES NATIONS UNIES POUR LES
ETABLISSEMENTS HUMAINS (CNUEH)

Mr. David Iluve Kithakye
United Nations Centre for Human
Settlements (UNCHS)
Human Settlements Adviser
P.O. Box 30030
Nairobi
Kenya
Tel: (254 2) 623 220
Fax: (254 2) 623 094
E-mail: David.Kithakye@unchs.org

/...

PROGRAMME DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE

Dr. Hashim A. Shami Gamal
Food and Agriculture Organization
of the United Nations (FAO)
FAO Representative in Nigeria
17, Ontario Crescent, Maitama
District
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 413 7546/7
Fax: (234 9) 413 7544
E-mail: FAO-NGA.Field@FAO.org

Mr. Pape Djiby Kone
Senior Forestry Officer
FAO Regional Office for Africa
Accra
Ghana
Tel: (233 21) 7010 930
Fax: (233 21) 668 427
E-mail: Pape.Kone@fao.org

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA
POPULATION

Dr. J. Bill Musoke
United Nations Population Fund
(UNFPA)
UNFPA Representative
Lagos
Nigeria
Tel: (234 1) 269 3108 / 2141
Fax: (234 1) 269 0531 / 1746
E-mail: musoke@unfpa.org

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
(ONUUDI)

Dr. Zoltan Csizer
Director, CLE
UNIDO
P.O. Box 300
A-1400 Vienna
Austria
Tel: (431) 26026 3895
Fax: (431) 26026 6819
E-mail: zcsizer@unido.org

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA
CULTURE (UNESCO)

Dr. Anthony Makuekwe
UNESCO Abuja Office
P.M.B 424 Garki
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 523 7088
Fax: (234 9) 523 8094
E-mail: ABUJA@unesco.org

Mr. Apea Emmanuel
UNESCO
Plot 777, Bouake Street
Wuse Zone 6
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 523 7088
Fax: (234 9) 523 8094
E-mail: ABUJA@unesco.org

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL
(PAM)

Mr. Belgasmi Daly
Regional Director for Central
Africa
World Food Programme
P.O. Box 836
Yaounde
Cameroon
Tel: (237) 228 582
Fax: (237) 235 907
E-mail: pam@camnet.cm

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE
(OMS)

Mrs. Emilienne Anikpo-Ntame
Director, Healthy Environments
and

Sustainable Development
WHO-AFRO
P.O. Box BE 773
Harare
Zimbabwe
Tel: (263) 11403 506
E-mail: anikpoe@whoap.org

Dr. Frank Mueke
Ag. WHO Representative for
Nigeria
Herbert Macaulay Street, Yaba
P.O. Box 2152
Lagos
Nigeria
Tel: (234 1) 5453 662/3
Fax: (234 1) 5452 179
E-mail: Admin@who-nigeria.org

CONVENTIONS

SECRETARIAT DE LA CONVENTION SUR
LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

Mr. Jo Kalemani Mulongoy
Principal Officer
Secretariat of the Convention on
Biological Diversity
393 St. Jacques Street
Montreal
Canada
Tel: (514) 287 7027
Fax: (514) 288 6588
E-mail: jo.mulongoy@biodiv.org

SECRETARIAT DE LA CONVENTION-
CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Mr. Seth Osafo
Legal Adviser
UNFCCC

Haus Carstanjen
Martin-Luther-King-Strasse 8
D-53175 Bonn
Germany

Tel: (49 228) 815 1111
Fax: (49 228) 815 1999

E-mail: SOSAFO@UNFCCC.DE

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR
LA LUTTE CONTRE LA
DESERTIFICATION / UNITE DE
COORDINATION

Dr. Moise Akle
Regional Coordinator
UNCCD/RCU
c/o ADB 01 B.P. 1378
Abidjan

Cote d'Ivoire
Tel: (225) 2020 5365
Fax: (225) 2020 5033
E-mail: m.onyango@afdb.org

ORGANISATIONS REGIONALES ET SOUS-
REGIONALES

BANQUE AFRICAINE POUR LE
DEVELOPPEMENT (BAD)
Dr. Theopilus Fadayomi
Environment and Sustainable
Development Unit

ADB
01 BP 1378 Abidjan
Cote d'Ivoire
Tel: (225) 2020 5368
Fax: (225) 2020 5033

E-mail: T.FADAYOMI@AFDB.ORG

/...

ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE
(OUA)

Dr. Edward G.H. Clinton
Head of Environmental Division
Organization of African Unity
Addis Ababa
Ethiopia
Tel: (251 1) 151 587
Fax: (251 1) 517 844

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO)

Mr. Amadou Mangane
Chief of Natural Resources
Division
ECOWAS Secretariat
60, Yakubu Gowon Crescent
PNB 401, Asokoro District
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 314 7647/9
Fax: (234 9) 314 7646
E-mail: Ecosummit@hotmail.com

Dr. Sawadogo Aubin
Senior Officer, Animal Resources
ECOWAS Secretariat
60, Yakubu Gowon Crescent
PNB 401, Asokoro District
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 314 7636 / 314
7647/9
Fax: (234 9) 314 7646
E-mail: Ecosummit@hotmail.com

Tel: (202) 575 0511 / 575
2966
Fax: (202) 574 0331
E-mail: S_IDRIS@INTOUCH.COM

COMITE INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESE DANS LE SAHEL
(CILSS)

Mme Mariam Kaidama Sidibe
Secrétaire Exécutif (à
Ouagadougou)
BP 7049
Ouagadougou
Burkina Faso
Tel: (226) 306 758
Fax: (226) 306 757
E-mail: cilss@fasonet.bf

Mr. Zida Bertrand
CILSS
BP 7049
Ouagadougou
Burkina Faso
Tel: (226) 306 251
Fax: (226) 397 118
E-mail: cilss@fasonet.bf

COMITE CONSULTATIF POUR LA
PROTECTION DES MERS (ACOPS)
Dr. Victor Sebek
ACOPS
11, Darmouth St.
London SW1H QBN
United Kingdom
Tel: (44 171) 799 3033
Fax: (44 171) 799 2933
E-mail: acopsorg@netcomuk.co.uk

LIGUE DES ETATS ARABES
Mr. Salah Mohamed Idris
League of Arab States
Tahrir Square 11642
Cairo
Egypt

/...

ORGANISATIONS BILATERALES ET
MULTILATERALES

BANQUE MONDIALE

Mrs. Cynthia C. Cook
Consultant
World Bank, 1818 H Street
Washington, D.C. 20433
USA
Tel: (1 202) 473 4341
Fax: (1 202) 473 8185
E-mail: CCOOK@WORLDBANK.ORG

/...

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

FONDS MONDIAL POUR LA NATURE
(WWF)

Dr. Souleymane Zeba
Regional Representative for
Western

Africa
08 BP 1776 Abidjan
Cote d'Ivoire

Tel: (225) 2244 8786

Fax: (225) 2244 8774

E-mail: SZEBA@WWFWARPO.CI

CENTRE INTERNATIONAL POUR
L'ENERGIE, L'ENVIRONNEMENT ET
DEVELOPPEMENT (ICEED)

Mr. Ewah Out Eleri
ICEED
P.O. Box 5421, Garki
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 521 0195
E-mail: eeleri@hotmail.com

THE INSTITUTE FOR ENVIRONMENTAL
POLLUTION AND WASTE MANAGEMENT OF
NIGERIA

Mr. Diejomaoh Ovueferaye Henri
Chairman, Board of Trustees
The Institute for Environmental
Pollution and Waste Management
of Nigeria
c/o INFONET Research Suites
Plot 51, Ubiaja Crescent
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 521 0195
E-mail:
henry.diejomalhpublicmail@mlst.com

NIGERIAN ENVIRONMENTAL LAW
SOCIETY

Mr. Isoji Awogbade
Nigerian Environmental Law
Society
11 Ogabi St. V.I.

Lagos
Nigeria
Tel: (234 1) 261 2885
Fax: (234 1) 262 5944
E-mail: vcharles@infoweb.abs.net

INSTITUT DU DROIT DE
L'ENVIRONNEMENT (ELI)

Mr. Carl E. Bruch
Environmental Law Institute
1616 P Street, N.W.
Washington DC 20036
USA

Tel: (1 202) 939 3240

Fax: (1 202) 939 3868

E-mail: bruch@cli.org

OMM
Mr. Mohamed Boulama Mohamed
Représentant de l'OMM pour
l'Afrique
de l'Ouest et l'Afrique
Centrale
Lagos
Nigeria
Tel: (234 1) 263 4291
Fax: (234 1) 263 7238
E-mail:
mboulomo@olpha.linkserve.com

UGANDA WILDLIFE SOCIETY
Dr. Moses Isooba
Executive Secretary
Uganda Wildlife Society
Plot 94 Kanjokya Street
P.O. 7422
Kampala
Uganda
Tel: (256 41) 530 891
Fax: (256 41) 342 298
E-mail: vws@imul.com

AMBASSADES

ANGOLA
H.E. Mr. Brito Sa Jinho
Ambassador
Angola Embassy
5 Kasumu Ekomode
Victoria Island
Lagos
Nigeria
Tel: (234 1) 611 135

Mr. Joaquin Costa da Costa
Angola Embassy
5 Kasumu Ekomode
Victoria Island
Lagos
Nigeria
Tel: (234 1) 611 135

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Mr. Jean-Pierre Bolangembe
Embassy of the DRC
Plot 940 Azores Street
Off Aminu Kano Crescent, Wuse II
Abuja

Nigeria
Tel: (234 9) 413 107
Fax: (234 9) 413 231

EGYPTE

Mr. Gamal Abdel Rahim
Second Secretary
Embassy of Egypt
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 413 2902

GHANA

Mr. Kwame Amoa-Awua
Deputy High Commissioner
Ghana High Commission
P.O. Box 2025
Garki, Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 234 5184
Fax: (234 9) 234 5192

Mr. Akwasi Agyeman Agyare
Counsellor/Head of Chancery
Ghana High Commission
P.O. Box 2025
Garki, Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 234 5185
Fax: (234 9) 234 5192

JAMAHYRIA ARABE LYBIENNE

Mr. Abdussalam Adam
Libyan Embassy
Plot 1591 Mike Okoye Close 01
Hon. Justice Sowemiko Street
Asokoro
Nigeria
Tel: (234 9) 314 8356/7
Fax: (234 9) 314 8354

E-mail: Mohaddad61@hotmail.com

Mr. Mohamed O.M. Saeid
Sudan Embassy
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 413 0941
Fax: (234 9) 413 1016
E-mail: Mohaddad61@hotmail.com

NIGER

S.E. Monsieur Brah Mahamane
Ambassade du Niger à Abuja
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 413 6205
Fax: (234 9) 413 6206
Monsieur Hassane Ali Toure
Conseiller
Ambassade du Niger à Abuja
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 413 6205
Fax: (234 9) 413 6206

TUNISIE

Mr. Mohamed Adel Smaoui
Tunisian Embassy
Lagos
Nigeria
Tel: (234 1) 261 8150
Fax: (234 1) 615 187

ARABIE SAOUDITE

Mr. Usman Mohammed
Saudi Embassy
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 413 6532
Fax: (234 9) 413 9608

UGANDA

H.E. Mr. J.B. Onen
High Commissioner
Uganda High Commission
Plot 347 Bamako Street Wuse Zone 1
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 523 4824
Fax: (234 9) 413 1016

AFRIQUE DU SUD

H.E. Mr. Sifingo Bangumzi
High Commissioner
South African High Commission
Plot 676 Vaal Street, Off Ibb Way
Maitama, Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 413 3776 / 413 3574
Fax: (234 9) 413 3829
SOUDAN

Ms. Elizabeth Ochepe
Research Officer II
Uganda High Commission
Plot 347 Bamako Street Wuse Zone 1
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 523 4824
Fax: (234 9) 413 1016

Mr. Mohamed Osman
Sudan Embassy
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 413 0941
Fax: (234 9) 413 1016

ZAMBIE

H.E. Mr. Gabriel K. Maka
High Commissioner
Zambia High Commissioner
P.M.B. 5055 Wuse
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 413 1254
Fax: (234 9) 413 1255

ZIMBABWE

H.E. Mr. Ngoni Francis Sengwe
High Commissioner
Zimbabwe High Commission
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 523 7996
E-mail: Zimabuja@infoweb.abs.net

Mr. Innoncent Itayi
First Secretary
Zimbabwe High Commission
Abuja
Nigeria
Tel: (234 9) 523 7996
E-mail: Zimabuja@infoweb.abs.net

CONSULTANTS

Prof. Simeon Kedogo Imbamba
P.O. Box 76514
Yaya Towers
Nairobi
Kenya
Tel: (254 2) 572 598

OBSERVATEURS

MIKE-DALEN INVESTMENT LTD.

Mr. Richard S. Oladimeji
1219 Dressage Ridge Coinyers
Georgia - 30013
U.S.A.
Tel: (1 212) 678 413 1196
E-mail: MikeDaley@gettouch.com

ORGANES D' INFORMATIONS

NATION NEWSPAPERS

Ms. Zipporah Musau
Nation Newspapers
P.O. Box 49010
Nairobi
Kenya
Tel: (254 2) 221 222
Fax: (254 2) 213 946
E-mail: mzipporah@hotmail.com

- - - - -